

# Rapport sur une assemblée tenue à Brandon au Manitoba, le 14 septembre 2016

M<sup>me</sup> Susan Roddy (Ph.D.)

18 septembre 2016

## Résumé

Le chapitre Brandon et Westman du Conseil des Canadiens a organisé, à l'université de Brandon, une assemblée publique sur la représentation proportionnelle dans la soirée du 14 septembre 2016. Le présent document fait le bilan de cette assemblée.

## 1 Introduction

Le Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE) tiendra une consultation publique à Winnipeg, le 20 septembre. Le Conseil des Canadiens (ci-après CdC) défend depuis un certain temps la notion de représentation proportionnelle (ci-après RP). Lors de la réunion mensuelle de notre chapitre du CdC, au début d'août, nous avons décidé de tenir une assemblée qui devait coïncider avec la visite du Comité spécial sur la réforme électorale dans notre province. Cette assemblée a été le résultat de cette décision. Nous espérons que les membres du Comité recevront ce rapport pendant qu'ils sont encore au Manitoba ou à tout le moins qu'ils examineront le rapport dans cet esprit.

L'assemblée a eu lieu à la salle Elephant du Knowles-Douglas Students' Union Center à l'université. L'activité a été annoncée comme étant une consultation communautaire. Elle a débuté à 18 h 30 par une rencontre officieuse et une séance d'accueil. À 19 h, on a fait une présentation préliminaire de 25 minutes sur la RP. Celle-ci a été suivie par de courtes présentations sur divers aspects de la RP par les trois autres panélistes. Après les présentations, le groupe d'experts a répondu aux questions et commentaires de l'assistance. La salle, d'après la configuration que nous avons utilisée, pouvait accueillir environ 50 personnes. La salle était presque comble.

Le CdC est un groupe non partisan, par conséquent, nous n'avons pas invité de grandes personnalités politiques locales à participer au groupe d'experts. Cependant, nous avons largement diffusé l'événement et nous aurions accueilli celles-ci comme membres de l'assistance si elles avaient décidé d'assister à la rencontre. Aucune ne l'a fait.

Bien qu'il n'y ait probablement rien ici qui soit très nouveau pour le Comité, j'espère que celui-ci trouvera ce rapport intéressant pour plusieurs raisons. Tout d'abord, parce que l'activité a été organisée par un groupe non partisan. Deuxièmement, notre groupe d'experts était formé de personnes jeunes possédant de solides connaissances. Troisièmement, nous avons un public relativement diversifié, intéressé et intéressant. Enfin, parce que cette modeste activité a été menée de façon informelle et collégiale, mais néanmoins dynamique.

Je tiens à souligner que j'ai rédigé le présent rapport sans une ample collaboration de la part des autres membres de notre chapitre ou des membres du groupe d'experts. Ce n'est pas ce que nous souhaitions, mais nous nous étions tout simplement confrontés à des délais très serrés. De petites parties du rapport ne portent que sur des faits, dans la mesure où c'est ce dont je me souviens de la soirée. Cependant, l'activité a été enregistrée sur mon ordinateur, et j'ai les questionnaires remplis.

## **2 Les présentations et le groupe d'experts**

Le modérateur de l'événement était le M. Scott Blyth, Ph.D., président du chapitre Brandon et Westman du Conseil des Canadiens. M. Blyth a commencé par des observations liminaires. Tel qu'il est mentionné ci-dessus, les exposés étaient composés d'une présentation préliminaire de 25 minutes sur la RP suivie de trois brèves présentations, plus spécialisés d'environ une dizaine de minutes chacune.

La présentation préliminaire sur la RP, intitulée RP 101, a été donnée par Evan Krosney. Evan est le capitaine régional de Fair Vote Manitoba.

Le premier des exposés les plus courts a été présenté par M<sup>me</sup> Allison McCulloch, Ph.D. M<sup>me</sup> McCulloch est une professeure de sciences politiques et en études féminines de l'université de Brandon qui a effectué des recherches approfondies sur la RP. Son exposé a porté essentiellement sur les avantages de la RP pour les femmes et les minorités.

L'exposé de Michael Barkman, président du chapitre manitobain de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, a suivi. Son exposé a porté principalement sur la RP et les jeunes, surtout les étudiants. Plus précisément, M. Barkman a fait valoir que l'adoption de la RP augmenterait la participation des jeunes à la vie politique.

Brigette DePape, l'organisatrice régionale pour les Prairies du CdC, était la dernière intervenante. Brigette a mis l'accent sur certains des problèmes inhérents aux systèmes majoritaires.

Les exposés étaient excellents et ont été bien accueillis par le public.

## **3 La période des questions**

La fourchette d'âge du public était relativement uniforme, allant d'étudiants universitaires de première année à des personnes âgées de quatre-vingts ans. Les minorités raciales et autochtones étaient bien représentées. Trois personnes étaient venues de la région de Boissevin pour prendre part à l'activité et je crois qu'il y en avait d'autres qui venaient de collectivités rurales environnantes. La communauté LGBT était bien représentée et les sexes étaient répartis presque également. Nous avons été impressionnés par la diversité de l'assistance. Nous étions également ravis que M. Gervan Fearon, Ph.D., président de l'université de Brandon, ait décidé de participer à la rencontre.

Les questions et les commentaires du public étaient également variés. La période de questions a duré plus d'une heure. Cela s'est passé de façon courtoise et respectueuse. Comme dans tout rassemblement, il y avait quelques personnes qui en avaient long à raconter ou qui étaient complètement hors du sujet. Les questions et les commentaires étaient pour la plupart excellents et ont été bien abordés par le groupe d'experts. Voici, ce que je considère comme les trois thèmes dominants :

- Les différentes façons de mettre en œuvre une forme raisonnable de RP ont semé, comme on pouvait s'y attendre, la confusion. Le groupe d'experts a bien signalé que les détails ne sont pas aussi importants que le résultat, à savoir que l'attribution des sièges au Parlement doit mieux tenir compte de la façon dont les votes sont répartis proportionnellement dans l'ensemble du pays.
- Un membre de l'assistance a soulevé un autre sujet d'inquiétude, à savoir que les gens perdraient toute représentation locale à Ottawa sous la RP. Le groupe d'experts a souligné que cela ne devient un réel problème que si les circonscriptions deviennent très grandes (quelqu'un a mentionné que le Manitoba formerait, par exemple, une seule circonscription) et qu'il est peu probable que cela se produise avec l'un des modèles qui sont examinés de plus près. Une personne de l'assistance, je crois, a soulevé un commentaire selon lequel la qualité de la représentation locale pourrait s'améliorer considérablement dans le cas de certaines personnes, pour des raisons personnelles ou partisans, par exemple, si une circonscription est représentée par plus d'un député.
- Des membres de l'assistance avaient également l'impression que la RP constitue un facteur d'instabilité. Le groupe d'experts a reconnu que la RP est plus susceptible de mener à des gouvernements minoritaires ou à des gouvernements de coalition, mais il a fait valoir que ceux-ci ne sont pas moins intrinsèquement stables que les gouvernements qui sont élus dans le cadre de notre système actuel. Le groupe a fourni des statistiques provenant d'autres pays pour étayer cet argument. Un panéliste a fait observer que c'est notre style antagoniste actuel de gouvernance qui fait en sorte que les gouvernements minoritaires dans notre système échouent et que, dans les systèmes de RP, la collaboration et le consensus ont tendance à devenir la norme assez rapidement.

D'autres questions et commentaires intéressants ont été formulés, mais nous ne disposions pas du temps ni de l'espace nécessaires pour consigner tout cela. Après la période des questions, beaucoup de personnes sont parties, mais certaines sont restées pour discuter davantage de certaines choses et rencontrer d'autres personnes pendant un moment. Tout au long de la soirée, les gens ont été courtois et gentils. Tout le monde mérite d'être félicité pour cela, mais je tiens à remercier tout particulièrement notre modérateur, M. Blyth.

## 4 L'enquête et les commentaires

Vers la fin des présentations, nous avons distribué un questionnaire d'une page à toutes les personnes de l'assistance et avons invité tout le monde à écrire des commentaires au verso du questionnaire. Il n'y a pas eu autant de commentaires que je l'espérais. Sur les 42 questionnaires distribués, il y en avait 12 seulement sur lesquels des commentaires avaient été écrits et ils sont résumés ci-dessous. Je n'ai pas transcrit les commentaires mot à mot, mais j'ai essayé de saisir l'essence des points de vue de chaque personne sous une forme la plus brève possible. Je me suis réellement efforcée d'être impartiale à cet égard. Cependant, je n'ai pas tenu compte des commentaires qui me semblaient non pertinents ou inappropriés.

- Il est difficile d'assimiler autant d'informations aussi rapidement. Cependant, j'ai l'impression que la RP est une solution très positive. J'encourage tous les Canadiens à se renseigner davantage sur cette question.
- Il est dommage que le point de vue fût trop axé sur les jeunes et que les présentateurs soient tous jeunes, puisqu'un grand nombre de personnes dans l'assistance étaient des personnes âgées. J'ai été déçu par les critiques visant l'ancien premier ministre, Stephen Harper et son gouvernement<sup>1</sup>. C'est la première fois que j'entendais des commentaires à propos de la RP; nous avons assurément besoin de plus d'informations.
- En ce qui concerne les critiques d'un système bipartite : aux États-Unis, ce système semble assez bien fonctionner. La raison pour laquelle les jeunes ne sont pas actifs politiquement tient simplement de l'apathie. J'ai toujours voté et je viens seulement d'accepter le résultat : gagner ou perdre.
- Je ne suis pas sûr de savoir comment la RP sera appliquée en pratique ou comment nous allons choisir un premier ministre. J'aimerais conserver une représentation locale.
- <sup>2</sup> Je suis un étudiant étranger et maintenant un citoyen canadien. Je suis également membre d'une minorité visible. Je ne pouvais pas voter tant que je n'avais pas obtenu ma citoyenneté. Même après m'être engagé à rester au Canada, je n'avais aucun mot à dire au sujet de mes candidats élus, toutefois, les décisions que ceux-ci prennent ont une incidence sur moi.
- Excellentes présentations. Un point de départ. Excellente référence au bon travail accompli par le NPD dans une situation de gouvernement minoritaire. Le débat a suscité la participation des plus vieux jusqu'aux plus jeunes.
- Je crains que le Comité spécial sur la réforme électorale ne soit pas en mesure de voir les intérêts partisans passés. En fin de compte, ce sont tous les Canadiens, indépendants de toute formation politique ou idéologique, qui devraient être représentés au Parlement. La seule façon d'y parvenir, c'est au moyen d'un véritable système

---

<sup>1</sup> Je conviens que certains membres du groupe d'experts auraient pu faire preuve d'une plus grande circonspection dans leurs commentaires au sujet de M. Harper. Cependant, je crois que les critiques des politiques du gouvernement de ce dernier visaient à illustrer les dangers que présentent les systèmes majoritaires et que ce n'était pas pour des raisons partisanses.

<sup>2</sup> Ce commentaire n'est pas tout à fait pertinent, mais je croyais que les gens le trouveraient intéressant.

proportionnel. Le scrutin préférentiel est fondamentalement non proportionnel et ne devrait pas être une option. J'appuie un mode de scrutin électoral proportionnel mixte à deux votes, soit un vote pour le candidat et l'autre pour le parti.

- Il est temps de passer à une véritable démocratie.
- Faire en sorte que chaque vote compte! La RP élimine « l'incohérence politique » et donne lieu à des sociétés où il y a moins d'inégalité économique.
- Je préfère le système à deux votes de la RP; un vote pour le candidat et un vote pour le parti.
- Il semble que les grands partis et la presse s'emploient pleinement à essayer d'empêcher le public de comprendre la RP. Pourquoi?
- J'appuie tout système qui permettrait d'accroître la participation des étudiants, les Autochtones, des minorités et des femmes.

## 5 L'enquête; les données quantitatives

Dans cette section, je résume les données quantitatives provenant de l'enquête. Une copie vierge du questionnaire figure à la page suivante (non numérotée).

Le questionnaire est une adaptation d'une enquête de Fair Vote Canada, réalisée par Evan Krosney. Je remercie Evan et Marcel Roberge pour avoir recueilli les données tirées d'enquêtes individuelles et de les avoir organisées, ainsi que pour l'aide qu'ils ont apportée à l'élaboration de ce document.

La formulation des questions 1 à 5 et 7 est semblable. Pour chacune d'elles, je résume la question. Je donne un ou deux mots-clés pour chaque option de manière à ce que la présentation reste compacte.

Les totaux ne correspondent pas tous à 42 questionnaires, parce que certaines personnes ont laissé des parties en blanc.

**Question 1.** À votre avis, dans quelle mesure le système actuel du Canada est-il équitable?

Option	Très	Assez	Inéquitable	Très inéquitable	Incertain
Total	1	4	13	23	0
%	2	10	31	55	0

**Question 2.** À votre avis, dans quelle mesure les systèmes de scrutin préférentiel à un seul vainqueur sont-ils équitables?

Option	Très	Assez	Inéquitable	Très inéquitable	Incertain
Total	1	5	12	23	1
%	2	12	29	55	2

**Question 3.** Les systèmes de scrutin préférentiel produisent généralement des gouvernements majoritaires. Qu'en pensez-vous?

## Enquête sur la réforme électorale

1. À votre avis, dans quelle mesure le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour est-il équitable? (Encerclez a, b, c, d ou e)

- a) Très équitable
- b) Assez équitable
- c) Pas très équitable
- d) Pas équitable du tout
- e) Incertain

2. À votre avis, dans quelle mesure les systèmes de scrutin préférentiel à un seul vainqueur sont-ils équitables? (Encerclez a, b, c, d ou e)

- a) Très équitables
- b) Assez équitables
- c) Pas très équitables
- d) Pas équitables du tout
- e) Incertain

3. Les systèmes de scrutin préférentiel à un seul vainqueur produisent des gouvernements majoritaires semblables à notre système actuel.

Quel énoncé ci-dessous résume le mieux vos impressions à ce sujet? (Encerclez a, b, c, d, e ou f)

- a) C'est profondément non démocratique. La part des sièges qu'un parti obtient doit être égale à sa part des suffrages de premier choix.
- b) Cette situation est problématique, parce qu'elle confère injustement un pouvoir aux partis victorieux et fait en sorte que ce pouvoir n'est pas encadré, tout en supprimant les petits partis.
- c) C'est tout simplement la façon dont fonctionnent les systèmes de scrutin préférentiel, et ce n'est ni une bonne ni une mauvaise chose.
- d) C'est une bonne chose, parce que cela permet facilement de former des gouvernements majoritaires.
- e) C'est démocratique, parce qu'ils permettent aux électeurs de classer leurs choix sans avoir à se soucier de « diviser » le vote, même si le candidat qui représente leur premier choix n'est pas élu.
- f) Incertain

4. À votre avis, dans quelle mesure les modes de représentation proportionnelle sont-ils équitables? (Encerclez a, b, c, d ou e)

- a) Très équitables
- b) Assez équitables
- c) Pas très équitables
- d) Pas équitables du tout
- e) Incertain

5. Les modes de représentation proportionnelle produisent généralement des gouvernements minoritaires et des gouvernements de coalition, parce que les parties exigent de recevoir une part majoritaire des votes pour former un gouvernement majoritaire. Quel énoncé ci-dessous résume le mieux vos impressions à ce sujet? (Encerclez a, b, c, d, e, f)

- a) C'est profondément non démocratique. La formation des gouvernements devrait reposer uniquement sur le nombre de députés qui sont élus dans différentes circonscriptions. La part du nombre total de suffrages exprimés ne devrait faire aucune différence.
- b) Cette situation est problématique, parce que les gouvernements minoritaires et les gouvernements de coalition ont tendance à être moins stables, ce qui signifie que des élections peuvent avoir lieu plus souvent.
- c) C'est tout simplement la façon dont fonctionnent les systèmes proportionnels, et ce n'est ni une bonne ni une mauvaise chose.
- d) Cela est une bonne chose, parce qu'ils incitent les partis à travailler en collaboration entre eux, sur la base d'un système de compromis et de coopération et ce, dans le meilleur intérêt des citoyens.
- e) C'est démocratique, parce que la part des sièges qu'un parti obtient est égale à sa part des votes.
- f) Incertain

6. Sur une échelle de 1 à 5, où 1 représente « pas du tout d'accord » et 5, « tout à fait d'accord », évaluez les énoncés ci-dessous :

**Notre système électoral devrait...**

- \_\_\_\_\_ encourager davantage de femmes, de minorités et de groupes traditionnellement sous-représentés à être élus au parlement.
- \_\_\_\_\_ favoriser la participation au processus démocratique, accroître le taux de participation des électeurs et réduire le cynisme envers la politique et le gouvernement.
- \_\_\_\_\_ encourager les partis politiques à collaborer, à coopérer et à faire des compromis sur des enjeux comparativement à un système où la plupart des décisions sont prises par un seul parti.
- \_\_\_\_\_ veiller à ce que nous ayons un représentant local dans notre collectivité.
- \_\_\_\_\_ faire en sorte que les gens puissent voter pour le représentant de leur choix, sans avoir à se soucier de situations telles que « la division des votes » ou « le vote stratégique ».
- \_\_\_\_\_ seulement encourager les majorités légitimes compte tenu des suffrages exprimés.

7. À votre avis, lequel des systèmes électoraux suivants le Canada devrait-il utiliser en 2019 et par la suite? (Encerclez a, b, c ou d)

- a) Notre système uninominal majoritaire à un tour actuel, un système électoral où le gagnant emporte tout
- b) Un système électoral où le gagnant emporte tout avec vote préférentiel (ex. : vote alternatif/VA)
- c) Un système de représentation proportionnelle (ex., système mixte proportionnel, vote unique transférable (VUT), etc.)
- d) Incertain

***Veillez ajouter tout commentaire supplémentaire concernant les systèmes électoraux et la réforme électorale au verso du présent document. Il peut s'agir d'autres aspects non mentionnés que vous aimez ou que vous n'aimez pas au sujet des différents systèmes et de principes directeurs que vous jugez importants dans notre système électoral.***





Option	Non démocratique	Inéquitable	Simplement la réalité	Bon, stable	Bon, je compte	Incertain
Total	18	15	4	1	0	3
%	43	36	10	2	0	7

**Question 4.** À votre avis, dans quelle mesure les systèmes de RP sont-ils équitables?

Option	Très	Assez	Inéquitable	Très inéquitable	Incertain
Total	31	9	0	0	2
%	74	21	0	0	5

**Question 5.** Les systèmes de RP ont tendance à produire des gouvernements minoritaires ou des gouvernements de coalition. Qu'en pensez-vous?

Option	Non démocratique	Inéquitable	Simplement la réalité	Bon, stable	Bon, proportionnel	Incertain
Total	0	2	4	23	11	1
%	0	5	10	55	26	2

La question 6 est une question en six parties où 1 représente « pas du tout d'accord » et 5, « tout à fait d'accord ». Chaque partie est mise en évidence par un titre. Comme je l'ai fait pour la question 5, j'utilise un ou deux mots clés pour définir chaque titre; le lecteur doit consulter la copie vierge du questionnaire lorsque ceux-ci sont vagues. Sous chacune des options 1 à 5 figurent les totaux, puis les pourcentages relatifs à la question.

**Question 6.** Notre système électoral doit encourager/assurer....

Titre	1	2	3	4	5
Femmes et minorités	2	1	2	1	34
%	5	2	5	2	81
Participation	2	1	1	2	34
%	5	2	2	5	81
Collaboration	2	1	2	5	30
%	5	2	5	12	71
Repr. local	0	2	4	10	21
%	0	5	9	24	50
Repr. de son choix	0	2	2	8	27
%	0	5	5	19	64
Majorité légitime	7	0	5	9	14
%	17	0	12	21	33

Selon certaines personnes (y compris moi-même), la dernière question sur les majorités portait à confusion. Certains l'ont prise à l'envers et d'autres ont laissé la case en blanc. J'ai parcouru les questionnaires et inscrit un 5 dans une case en blanc ou remplacé un 1 par un 5 pour quiconque avait répondu 5 à toutes les autres parties. Voici les résultats après ce changement :

Notre système électoral doit encourager/assurer....

Titre	1	2	3	4	5
Femmes et minorités	2	1	2	1	34
%	5	2	5	2	81
Participation	2	1	1	2	34
%	5	2	2	5	81
Collaboration	2	1	2	5	30
%	5	2	5	12	71
Repr. local	0	2	4	10	21
%	0	5	9	24	50
Repr. de son choix	0	2	2	8	27
%	0	5	5	19	64
Majorité légitime	3	0	5	9	19
%	7	0	12	21	45

**Question 7.** À l'avenir, quel système électoral devrait-on utiliser?

Option	SMUT	Préférentiel	RP	Incertain
Total	3	2	34	3
%	7	5	81	7

## 6 Conclusion

Sur un plan personnel, voici quelques points que je retiens de notre rencontre et des données que nous avons recueillies :

- Le vote de chacun devrait compter au niveau national et seule la RP atteint cet objectif.
- L'éducation sur la réforme électoral est essentielle.
- L'éducation en question devrait être dispensée dans un environnement non partisan et il devrait s'agir d'éducation et non de propagande.
- Les partis politiques devraient avoir la décence de voir autre chose que les options qui vont les avantager d'une manière partisane et penser plutôt à tous les Canadiens.

Pour terminer, j'aimerais ajouter que j'aurais formulé le commentaire suivant sur mon questionnaire si j'avais eu le temps de le remplir :

Je vis et je travaille à Brandon depuis 1987. Mon vote pour le Parti vert à l'échelle locale n'a compté que pour l'effet « goutte de pluie » en ce qui a trait à la sensibilisation au changement de nos façons d'agir. Cela mis à part, mon vote n'a pas compté du tout. J'ai travaillé très fort toute ma vie d'adulte. Je suis intelligente, j'ai un emploi et je suis relativement bien rémunérée.....À cet égard, je suis loin d'être l'exception dans les collectivités canadiennes. Quel type de démocratie est-ce si aucun d'entre nous n'est représenté?

La plupart des gens à qui j'ai parlé et moi-même sommes réellement reconnaissants de la mise sur pied du Comité spécial sur la réforme électorale et du fait que ce dernier tienne de telles consultations auprès d'un large éventail d'intervenants et sur la base du principe d'inclusion.

Je vous remercie!